

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article525>

# 03 Intervention de la Fédération Nationale Laïque des Monuments Pacifistes, Républicains et Anticléricaux

- Com

Publication date: lundi 5 juillet 2010



Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

Citoyennes et citoyens,

J'interviens ici au nom de la F.N.L.M.P. R.A. qui regroupe en France plusieurs dizaines d'associations constituées autour de lieux de mémoire comme celui-ci. Toutes ces associations sont orientées dans la lutte contre la guerre, pour la laïcité, pour la République et son assemblée générale se tient habituellement sous les auspices du congrès de la FNLP. Plus précisément, mon intervention fait suite à une assemblée qu'ont tenue en février dernier à Pontivy, dans le Morbihan, trois de ces associations, l'association Poulain-Corbion de Saint Brieuc, l'association du Monument républicain de la Roche de Mûrs que j'ai l'honneur de présider et l'association du monument de la fédération bretonne angevine à Pontivy, qui célébraient le 220ème anniversaire des serments de Pontivy.

C'est, en effet en janvier et février 1790 que les délégués des deux provinces de l'Ancien régime y prononcèrent le serment suivant :

*" Nous, Français Citoyens de la Bretagne et de l'Anjou, assemblés en congrès patriotique à Pontivy, arrêtons d'être unis par les liens indissolubles d'une sainte fraternité, de défendre jusqu'à notre dernier soupir la Constitution de l'Etat et les Décrets de l'Assemblée nationale.*

*Nous déclarons solennellement que n'étant ni Bretons ni Angevins, mais Français et Citoyens du même empire, nous renonçons à tous nos privilèges locaux et particuliers.*

*Nous déclarons qu'heureux et fiers d'être libres, nous ne souffrirons jamais que l'on attente à nos Droits d'Hommes et de Citoyens, et que nous opposerons aux ennemis de la Chose Publique, toute l'énergie qu'inspirent le sentiment d'une longue oppression et la confiance d'une grande force. "*

Ce serment anticipait en réalité sur le contenu de la République et ceci de deux points de vue :

1) L'affirmation d'abord pour reprendre une formule de Ferdinand Buisson : que « pour faire une cité, il faut commencer par faire des citoyens » ? C'est-à-dire des hommes libres et égaux en droits, d'où la référence à la déclaration des Droits du 26 août 1789, qui reste aujourd'hui au coeur du droit positif.

Il peut être temps de rappeler ces principes simples en cette période de différentialisme. Cela se concrétisait à l'époque par la revendication de la suppression de la gabelle et des droits féodaux remis en vigueur par la réaction nobiliaire, cela peut se traduire aujourd'hui par la défense des services publics et l'exigence des renationalisations contre la réaction capitaliste représentée par les plans de l'Union européenne et du FMI.

2) L'affirmation ensuite que c'est de la volonté des citoyens assemblés que naît la légitimité politique. La France a eu récemment à subir un débat sur l'identité nationale. La crise du régime fait apparaître au grand jour les turpitudes habituelles de ceux qui entendaient à cette occasion instiller la zizanie au sein des opprimés. Mme Bettencourt, Mme Woerth et son mari font partie de ceux à qui cela profite. Nos associations ont rappelé à Pontivy que l'article 4 de la Constitution de l'an I prévoyait :

Un citoyen c'est :

*« Tout homme né et domicilié en France, âgé de vingt et un ans accomplis, tout étranger âgé de vingt et un ans accomplis, qui domicilié en France depuis une année*

- ▶ *y vit de son travail ;*
- ▶ *ou acquiert une propriété ;*
- ▶ *ou épouse une Française ;*
- ▶

- ou adopte un enfant ;*
  - ▶ *ou nourrit un vieillard ;*
- tout étranger, enfin, qui sera jugé par le Corps législatif avoir bien mérité de l'humanité ;  
est admis à l'exercice des droits de citoyen français. »*

Après Pontivy, il y eut en effet d'autres fédérations et finalement le 14 juillet 1790, 60 000 députés de 83 départements furent réunis à Paris.

Beaucoup de choses en cette année 1790 étaient inspirées par la Révolution américaine, à commencer par l'idée même de fédération, à continuer par le découpage départemental, même s'il y eut finalement un compromis. Aussi suis-je particulièrement heureux d'avoir pu intervenir sur ce thème un 4 juillet.

Citoyennes et citoyens, je vous remercie.